

Le 11 novembre : jour du Souvenir

par André Couture, Université Laval, 6 novembre 2020

Que célèbre-t-on au Canada et dans plusieurs autres pays le 11 novembre de chaque année ? On sait que, pour honorer les soldats qui ont sacrifié leur vie sur les champs de bataille de la première Grande Guerre mondiale, il convient de porter le coquelicot, une fleur rouge comme celles qui poussaient sur les tombes des soldats tombés en Europe. Puis, il y a un extrait du fameux poème de Laurence Binyon, « *For the Fallen* », d'abord publié en septembre 1914, que l'on entend résonner avec émotion à cette occasion :

Ils ne vieilliront pas comme nous, qui leur avons survécu.
Ils ne connaîtront jamais l'outrage ni le poids des années.
Quand viendra l'heure du crépuscule et celle de l'aurore,
Nous nous souviendrons d'eux.
Nous nous souviendrons d'eux.

Dès 1919, la plus grande partie de l'Empire britannique se met en effet à célébrer l'Armistice, qui marque la fin de la Première Guerre mondiale, le deuxième dimanche de novembre. Deux ans plus tard, le Parlement du Canada adopte une loi qui stipule qu'il y aura désormais des cérémonies en l'honneur des morts de cette guerre le premier lundi de la semaine du 11 novembre, une date qui coïncide en fait avec l'Action de grâce que l'on fête à cette époque surtout dans les provinces anglophones. Mais plusieurs personnes manifestent des réticences : la fête du Souvenir et la fête de l'Action de grâce visent des objectifs différents et il vaudrait mieux les dissocier. Si bien qu'en 1931 le gouvernement fédéral décrète qu'au Canada, le jour du Souvenir sera célébré le 11 novembre et que la célébration de l'Action de grâce, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, sera déplacée en un autre temps (en fait, le deuxième lundi d'octobre). C'est ainsi que, dans les principales villes du pays, on prend l'habitude de célébrations officielles comprenant entre autres l'« Ode au souvenir » tiré du poème de Laurence Binyon, l'interprétation au clairon du « Dernier appel » (sonnerie aux morts), la lecture du poème « Au champ d'honneur » du lieutenant-colonel John McCrae (1915), les deux minutes de silence, le dépôt de couronnes de fleurs et le port du coquelicot. Si ces cérémonies n'avaient pas toujours été observées, on note à partir du 50^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en 1995 un regain de l'intérêt du public pour le jour du Souvenir.

Une sorte de célébration du sacrifice, sur un mode typiquement religieux, même à l'intérieur d'une société québécoise qui se prétend laïque et réfractaire à toute forme de culte...

Pour en savoir davantage :

Marsh, James H., « Jour du Souvenir au Canada », *L'Encyclopédie canadienne*, 4 novembre 2020, *Historica Canada*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/jour-du-souvenir> (consulté le 6 novembre 2020).

« Se souvenir. Jour du souvenir », *Musée canadien de la guerre*, <https://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/apres-la-guerre/se-souvenir/jour-du-souvenir/> (consulté le 6 novembre 2020).